

Rapport et propositions de la commission des contrôleurs à l'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard

Autor(en): **Cramer-Wyss, H. / Schmid, J. / Schuster, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard**

Band (Jahr): **30 (1901)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-622990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport et propositions

de la

Commission des Contrôleurs

à

l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard
concernant les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 1901.

Messieurs,

En exécution du mandat que leur a conféré la dernière Assemblée générale, les soussignés ont, en date des 5 et 6 juin courant examiné les comptes et le rapport de gestion de la Direction et du Conseil d'administration pour l'exercice 1901 et ont l'honneur de vous présenter le rapport ci-après :

Nous tenons en premier lieu à exprimer, nous aussi, les profonds regrets que nous cause le décès subit, survenu le 15 février 1902, de M. Friedrich Wuest qui, en sa qualité de membre de la Direction, a rendu de si éminents services à la Compagnie pendant de nombreuses années.

En ce qui touche la vérification proprement dite des comptes, nous avons reconnu d'abord la concordance des comptes imprimés avec le bilan du grand-livre manuscrit et avec ce dernier lui-même. Au moyen de nombreux pointages opérés au hasard dans le compte d'exploitation et spécialement dans celui du mois d'août, nous avons ensuite constaté que les inscriptions sont entièrement conformes aux livres auxiliaires ainsi qu'aux pièces comptables s'y rapportant.

En outre les situations de la caisse le 6 juin au matin et du portefeuille ont été vérifiées et reconnues exactes.

La caisse accusait un solde en espèces de fr. 137,909. 86 et le portefeuille renfermait fr. 2,876,389. 50 en 102 coupures sur places suisses; les lettres de change étaient toutes munies des signatures d'établissements financiers de premier ordre.

Enfin nous avons opéré un certain nombre de pointages dans les titres de la Compagnie formant les trois fonds de prévoyance (caisse de secours et de pensions pour les fonctionnaires et employés et es deux caisses de maladie pour les ouvriers); les situations respectives concordent exactement avec les comptes et registres.

Notre travail de vérification nous laisse l'impression qu'un ordre exemplaire règne tant dans la comptabilité que dans le service de la caisse.

Nous reproduisons sommairement ci-dessous un certain nombre de communications et observations tirées du 30^e rapport de gestion de la Direction et du Conseil d'administration.

1^o Le *parc des locomotives et celui des voitures, fourgons et wagons de la Compagnie* ont été renforcés durant l'exercice écoulé de

6 locomotives-tender, série E ^a ,	coût fr.	340,550. —
4 voitures de 1 ^e classe à 4 essieux,	„ „	251,772. —
10 voitures de 1 ^e et 2 ^e classes à 4 essieux,	„ „	573,213. —
5 voitures de 3 ^e classe à 4 essieux,	„ „	162,000. —
3 fourgons mixtes (postes et bagages),	„ „	99,166. —
	Total fr.	1,426,701. —

Une nouvelle commande de 9 locomotives ne sera décomptée qu'en 1902.

2^o La dépense afférente au *parachèvement et à l'équipement des lignes exploitées*, y compris le coût du matériel ci-dessus s'est élevée à fr. 2,555,881. 21, somme dont est grevé le compte de construction.

3^o La *seconde voie Immensee-Brunnen* est déjà en cours d'exécution.

4^o Le *produit* du transport des voyageurs, marchandises, etc. soit fr. 19,771,906. 08, est de fr. 363,385. 87 inférieur à celui de 1900.

La moins-value est de fr. 506,832. 21 sur le transport des voyageurs, tandis que le service des marchandises, etc. accuse une plus-value de fr. 143,446. 34. Les causes de ces différences se trouvent énoncées avec d'autres détails encore dans le rapport même.

5^o Quant aux *dépenses d'exploitation*, elles comportent une augmentation de fr. 263,261. 77 qui d'ailleurs avait été déjà signalée les années précédentes et se décompose comme suit:

a) surveillance et entretien de la ligne	fr.	152,594. —
b) expédition et mouvement, traction	„	192,946. —

en regard d'une diminution totale de fr. 82,279. — sur l'administration générale et les dépenses diverses.

6^o La *caisse de secours pour les fonctionnaires et employés* possédait à fin 1901 un avoir de fr. 5,719,920. 53, supérieur de fr. 505,625. 80 à celui de l'exercice précédent; les allocations de la Compagnie se montent à fr. 290,607. 33.

7^o En ce qui concerne la *caisse de secours-maladie des ouvriers du service de surveillance et d'entretien*, le rapport prévoit pour l'avenir une modique subvention de la Compagnie en faveur également de cette institution.

8^o Le *compte de capital* boucle au 31 décembre 1901

par un solde passif de	fr.	6,782,320. 88
alors que celui de 1900 s'élevait à	„	5,296,500. 46

l'augmentation est donc en 1901 de fr. 1,485,820. 42

Cette augmentation provient des dépenses à la charge du compte de construction. Ce solde passif est du reste couvert par les fonds de renouvellement et de construction qui représentent ensemble une somme de plus de huit millions et demi de francs. A notre avis, on ne pourra songer à faire disparaître cet état de choses que lorsque se fera sentir le *besoin de travaux neufs importants*.

9^o Le fonds de renouvellement accusait fin 1901

une situation de	fr.	7,472,497. 17
soit une augmentation de	„	588,634. 30

comparativement à 1900.

10° *Amortissement de capitaux.* En conformité du plan d'amortissement, on a remboursé en 1901 fr. 370,000 (1900: fr. 360,000) de l'emprunt 3¹/₂ 0/0.

11° *Dépenses à amortir.* De même qu'en 1900, on a porté en compte une nouvelle somme de un million pour amortissement extraordinaire et ce, dans le but, comme s'exprime l'Administration, «de faire simplement un pas de plus dans la voie que nous tracent les principes de saine gestion et de nous procurer simultanément de nouvelles ressources pour les multiples besoins de l'entreprise en matière de construction.»

Ce mode de procéder de l'Administration a notre entière approbation. Cette limitation du dividende constituera d'ailleurs pour les actionnaires un avantage plutôt qu'un préjudice.

12° Selon la clôture du *compte de profits et pertes*, il reste pour 1901 à la disposition des actionnaires une somme de fr. 3,648,162. 65

La Direction et le Conseil d'administration proposent:

1° la répartition d'un dividende de 6,8 0/0 = fr. 34. — par action	fr. 3,400,000. —
2° de reporter à compte nouveau	„ 248,162. 65
	<hr/>
	fr. 3,648,162. 65

Nous vous recommandons l'adoption de ces propositions.

Nous déclarons en terminant que cette fois également nous gardons l'impression qu'un ordre parfait règne dans toutes les parties de la gestion et prenons la liberté de vous soumettre la proposition suivante:

L'Assemblée générale approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 1901 et en donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Lucerne, le 6 Juin 1902.

sig. **H. Cramer-Wyss.**

sig. **J. Schmid.**

sig. **Hans Schuster.**

